

Ruhengeri le 27 août 1958

N°A/916/AI.14

TRANSMIS pour compétence à  
Monsieur le s/chef Kayinamura, en le priant  
de bien me tenir au courant.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE  
J. DE MAN.-

Mundanikure Léon  
s/brigadier de 2e classe  
KISENYI

Kisenyi le 24 août 1958

Monsieur le Commissaire de Police  
à RUHNGERI

Monsieur le Commissaire de Police,

J'ai l'honneur de porter, par la présente,  
plainte contre le nommé MUNYANTARAMA Jean, résidant  
à la colline Cyamabuye, s/chefferie Nyagisizi, chefferie  
Buhoma-Rwankeri, pour le fait suivant: en avril 1957  
j'ai donné au précité la somme de 500 frs. ~~Rs~~ pour m'  
acheter 5 sacs de pommes de terre. Depuis lors je n'ai  
reçu ni l'argent ni pommes de terres-

Je vous prie de bien vouloir interpellier  
l'intéressé aux fins de lui demander pour quelle raison  
il ne m'a fait parvenir les 5 sacs de pommes de terre  
convenus.-

Je vous remercie d'avance de votre obligea-  
nce et vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire de  
Police, l'expression de mon très profond respect.-

MUNDANIKURE, Léon,  
(36)

Ruhengeri



3422